Aménager son parcours, mode d'emploi…

« *Agriculteur, technicien avicole, agroforestier : aménager son parcours est un projet qui se réfléchit à plusieurs,* explique Sophie Lubac, *en fonction de la situation topographique de la parcelle, du type de sol, de l'orientation du bâtiment, du vent dominant, de l'accessibilité et de la gestion des eaux de pluie et de ruissellement, du type de valorisation souhaité et du temps disponible* ». Il n'existe pas une solution, mais des solutions multiples mettant en jeu des haies (hautes, mi hautes, basses, libres ou taillées), des bosquets, des arbres isolés, des vergers, des plantations d'arbres « forestiers », des prairies. Des enquêtes ont d'ailleurs été réalisées en vue de répertorier les différents types de parcours et leurs modes de gestion dans 99 exploitations label rouge et bio du Grand-Ouest, sud-Est et sud-Ouest de la France. Ces dernières ont permis de distinguer sept types de parcours : sur prairie, bocager, avec aménagements de confort, sur plantation à vocation de production, diversifié, complet, sur existant arboré (cf. encadré).

S'il existe différents types de parcours, Sophie Lubac insiste toutefois sur l'importance d'une mise en œuvre soignée : utilisation d'essences locales, préparations de sol sérieuses, techniques de paillage adaptées, choix de jeunes plants (1 à 3 ans) de qualité, plantations bien faites et réalisées au bon moment.

Il faut également savoir que des études scientifiques sont en cours afin de déterminer les plantations et organisations de parcours qui favorisent :

– le stockage dans le sol et les arbres du carbone, azote et phosphore,

– la réduction des émissions de gaz à effet de serre,

– la participation au maintien de la biodiversité de la faune et de la flore à l'échelle de l'exploitation,

– l'intégration paysagère,

– la valeur d'agrément des parcours,

– l'intérêt zootechnique des plantations : effet antiparasitaire notamment.

●

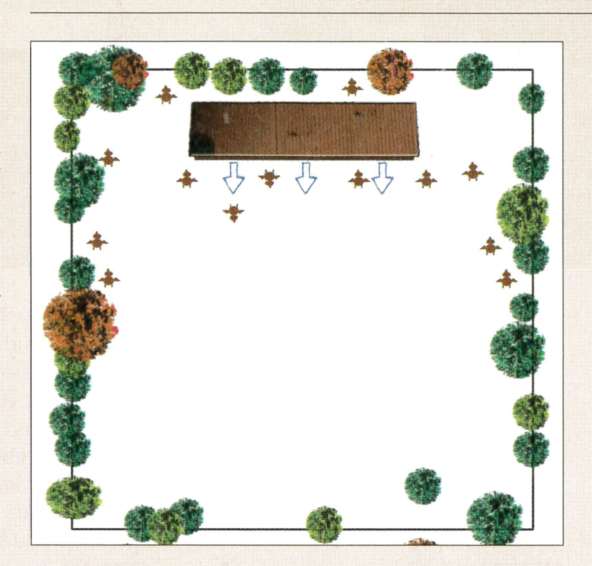
Caractéristiques

Portraits de parcours

● **Parcours sur prairie :** simple prairie ou culture annuelle (ou jeunes plantations trop récentes) entraînant une faible exploration des parcours.

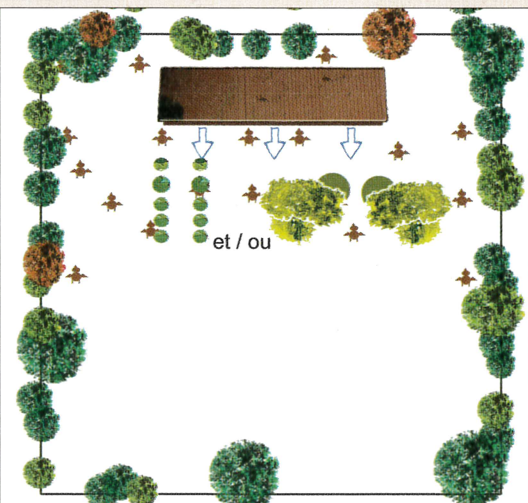
● **Parcours bocager :** haies périphériques plus ou moins continues avec arbres et/ou buissons de différentes hauteurs, ce qui permet de limiter l'effet du vent et d'améliorer l'intégration paysagère. En revanche, l'exploration du parcours reste limitée.

➜ Voies d'amélioration : plantations aux abords des trappes, arbres supplémentaires au centre et au fond du parcours, regarnir les haies existantes.



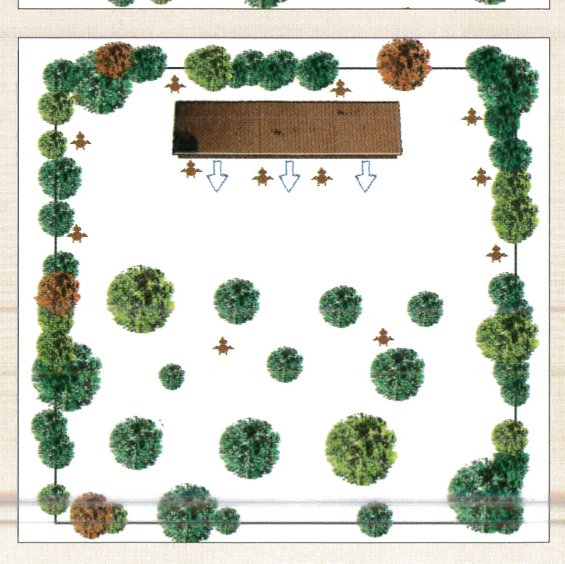
● **Parcours avec aménagement de confort :** par rapport au parcours bocager, aménagements de guidage en plus sur les 10-15 m devant les trappes (peignes, buissons), ce qui permet d'améliorer la sortie des volailles aux abords des trappes.

➜ Voies d'amélioration : plantations complémentaires dans la parcelle, voire en périphérie. Au delà de 20 m entre deux zones d'ombre, les poulets ont du mal à traverser.



● **Parcours sur plantation à vocation de production :** alignements d'arbres avec vocation de production : bois d'œuvre, chauffage, fruits…, ces derniers sont éloignés des trappes. L'exploration des parcours dans ce cas de figure est limitée.

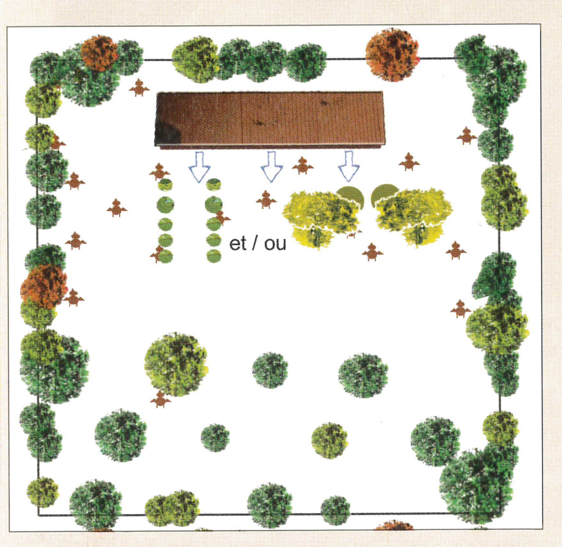
➜ Voies d'amélioration : créer une liaison entre le bâtiment et ces arbres : implantation de peignes, de petites haies, de micro bosquets.



et pistes d'amélioration possibles

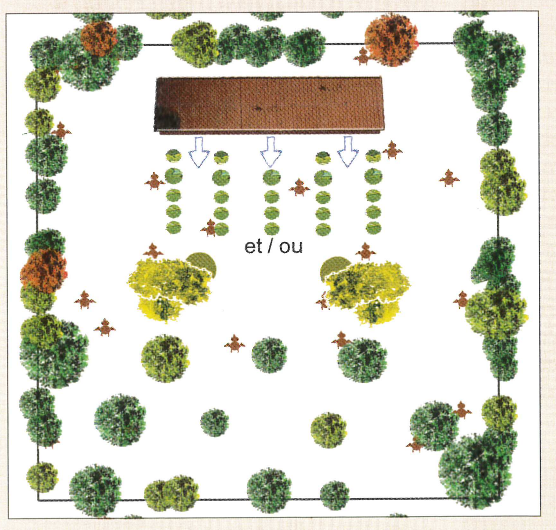
à découvrir...

➜ Voies d'amélioration : éléments de guidage, de confort (ombrelles ou abris) en attendant que les plantations soient fonctionnelles.



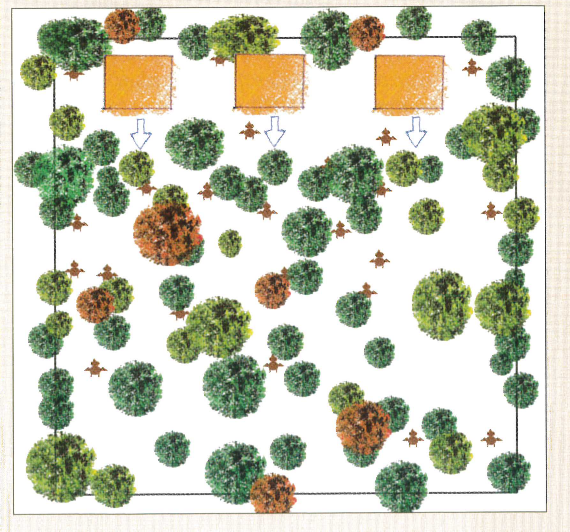
● **Parcours diversifié :** des aménagements de guidage aux abords des trappes, des arbres en fond de parcours, absence de connexions. La sortie des volailles est dans ce cas limitée aux abords des trappes.

➜ Voies d'amélioration : arbres supplémentaires pour favoriser la circulation des volailles entre abords des trappes et fond du parcours.



● **Parcours complet :** haies, aménagements de guidage, arbres, buissons pour favoriser la circulation vers le fond du parc. Cette solution allie confort, bien être des volailles et diversification des productions. La surface ombragée doit être comprise entre 30 % et 50 %.

➜ Voies d'amélioration : réimplantation d'arbres si besoin, élagage ou taille pour favoriser la circulation de lumière.



● **Parcours sur existant arboré :** bois existant, densité inégale. Ce type de parcours peut permettre une bonne exploration des volailles si le bois n'est pas trop dense (< à 50 % d'ombrage, attention aux fortes zones d'ombre dès la sortie des trappes qui ne vont pas inciter les poulets à aller voir plus loin).

➜ Voies d'amélioration : élagage et/ou taille pour favoriser le passage de la lumière, attention à ne pas laisser un sol nu.